

Pour commencer

La gestion de l'eau et des éléments nutritifs est un volet fondamental de toute production rentable de cultures ligneuses ou herbacées dans des contenants. Les pratiques de gestion optimales (PGO) vous permettront de faire le meilleur usage possible de l'eau et des éléments nutritifs et, ce faisant, d'améliorer la rentabilité de votre production et de protéger l'environnement.

Les PGO, dont la mise en œuvre est volontaire, sont des outils :

- d'examen de la consommation actuelle d'eau et d'engrais de votre exploitation;
- d'établissement des priorités d'utilisation de l'eau et des engrais;
- de recherche des aspects qui peuvent être améliorés;
- de consignation des améliorations obtenues.

Toutes les PGO ne conviennent pas nécessairement à toutes les exploitations et à tous les objectifs recherchés. La préparation de votre plan agroenvironnemental et la présente auto-évaluation vous permettront de savoir quelles PGO mettre en œuvre dans votre système de production en contenants à l'extérieur.

Commencez par un examen exhaustif et critique de vos aires de production.

1. Cartographiez l'ensemble des sources d'eau, les quantités d'eau entreposées et les déplacements d'eau postérieurs à la production sur votre propriété et à l'extérieur de celle-ci.
2. Examinez toutes les aires d'entreposage et de mélange des engrais et des produits chimiques pour vous assurer que leur confinement est adéquat.
3. Repérez les parties de votre propriété où les pratiques de production actuelles peuvent se répercuter sur l'eau de surface ou souterraine.
4. Mesurez le pH, la conductivité électrique (CE) et les teneurs en bicarbonates, sulfates et éléments nutritifs de toute l'eau de ruissellement provenant de l'irrigation et des contenants ainsi que de l'eau captée et entreposée.
5. Calculez et consignez votre consommation actuelle d'eau et d'engrais par unité de surface de production.
6. Expliquez comment l'eau et les engrais sont recueillis et entreposés en vue de leur réutilisation.
7. Préparez et examinez des plans d'urgence en cas de diminution des quantités d'eau d'irrigation disponibles ou de détérioration de leur qualité, et en vue du stockage d'eau en aval de la production.
8. Évaluez le potentiel de conservation de l'eau et des éléments nutritifs.
9. Prenez connaissance des règlements locaux, provinciaux et fédéraux et respectez-les.

Dans l'auto-évaluation qui suit, on a regroupé les PGO par stade de production.

Gestion de l'eau d'irrigation : gestion de l'eau et des éléments nutritifs avant leur arrivée dans l'aire de production extérieure en contenants.

Gestion de l'eau et des éléments nutritifs dans les cultures : gestion de l'eau et des éléments nutritifs à l'intérieur de l'aire de production extérieure en contenants.

Gestion du ruissellement : gestion de l'eau et des éléments nutritifs après le passage du ruissellement dans l'aire de production extérieure en contenants.

Chaque section répond aux principes directeurs suivants :

- Connaissance de la quantité d'eau présente dans tout le système et de sa qualité
- Gestion efficace des apports d'eau et d'éléments nutritifs
- Maximisation du captage et de la réutilisation de l'eau en post-production
- Maximisation de la capacité de stockage et de son intégrité en vue du confinement de l'eau de post-culture

La mise en œuvre des PGO présentées dans ces pages ne soustrait en rien l'exploitant à son obligation de se conformer aux lois et règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

Les exploitations de production en contenants doivent être gérées conformément aux lois pertinentes telles que la *Loi sur les offices de protection de la nature*, la *Loi sur la protection de l'environnement*, la *Loi sur l'aménagement des lacs et des rivières*, la *Loi de 2002 sur la gestion des éléments nutritifs*, la *Loi sur les ressources en eau de l'Ontario* et la *Loi sur les pesticides*.